



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question écrite n° 68604

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la question du respect des droits de l'Homme en Tunisie, notamment au vu de la situation d'un journaliste et écrivain, qui a collaboré à de nombreux journaux francophones et à des agences de presse indépendantes en France, en Suisse et en Belgique, et qui a été condamné récemment à six mois de prison ferme. Il semblerait qu'il paie chèrement le prix de son engagement et de sa liberté de ton. L'intéressé est malade, et les conditions de sa détention contribuent à la détérioration de sa santé. De plus, la famille de l'écrivain ne se sent plus en sécurité. Elle lui demande donc de lui indiquer si le Gouvernement entend demander publiquement la libération de ce détenu et la fin du harcèlement à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme en Tunisie.

Texte de la réponse

Comme l'honorable parlementaire le sait, la France s'est immédiatement mobilisée en faveur du journaliste tunisien M. Taoufik Ben Brik, qui a été condamné, le 19 novembre 2009, à six mois de prison ferme. Sa situation a, en effet, fait l'objet d'un suivi attentif de la part des services du ministère des affaires étrangères et européennes et de notre ambassade à Tunis, qui est restée, tout au long de sa détention, étroitement en contact avec sa famille, légitimement inquiète en raison de l'état de santé de l'intéressé. L'épouse de M. Ben Brik a, par ailleurs, été reçue au Quai d'Orsay. Après son arrestation, le ministre des affaires étrangères et européennes a exprimé sa déception. Cette question a été directement, et à de nombreuses reprises, évoquée avec les autorités tunisiennes. La France, qui est particulièrement attachée à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, apporte son soutien et manifeste sa solidarité envers tous ceux, journalistes, écrivains et professionnels des médias, qui défendent le pluralisme de l'information. Ces efforts ont été couronnés de succès puisque M. Ben Brik a été libéré le 27 avril 2010.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68604

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 2010, page 213

Réponse publiée le : 17 août 2010, page 9013